

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ
du 24 FEVRIER 2015 à 20h00
MEFAA-AUBUSSON
ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

Désignation d'un secrétaire de séance
Approbation du compte-rendu de la précédente séance
Information relative aux décisions prises en vertu des pouvoirs délégués

1. Désignation d'un représentant au sein des conseils d'administration du lycée des métiers du bâtiment et au collège de Felletin
2. Mutualisation de personnel
3. Bases minimum de CFE : information
4. Indemnités au comptable
5. Institution du temps partiel et modalités de mise en oeuvre
6. Tableau des effectifs
7. Convention relative au versement d'une subvention au syndicat mixte de la cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé pour la prise en charge de l'occupation précaire du Mobilier national au sein de la maison de l'emploi et de la formation de l'arrondissement d'Aubusson
8. Participation complémentaire au projet immobilier de la cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé : financement du désamiantage
9. Cession d'un terrain
10. Marche de travaux du centre aqua-récréatif d'Aubusson : conclusion d'un avenant n°1 au lot n°2 fondations gros oeuvre et revêtements pierre
11. Règles relatives aux aides attribuées dans le cadre du dispositif "Programme d'intérêt général : habiter mieux"
12. Approbation de procès verbaux de mise à disposition de biens
13. Convention annuelle d'objectifs et de moyens relative à l'organisation d'activités périscolaires avec l'association Clé de contact (année scolaire 2014 - 2015)
14. Détermination des tarifs de l'accueil de loisirs de Felletin
15. Mutualisation de moyens pour l'entretien de locaux
16. Subventions aux associations [2015] : attribution et versement d'une avance à l'association Tom Pousse
17. Diagnostic de l'offre sociale : accompagnement par Mairie-conseils
18. Espace de vie sociale : conventionnement avec la caisse d'allocations familiales de la Creuse
19. Marché de travaux pour l'extension du foyer d'accueil médicalisé de Gentioux. Attribution.
20. Conditions financières et patrimoniales du retrait de la commune de Peyrelevade : cession de deux habitations à la commune de Peyrelevade
21. Désignation des membres du comité unique de concertation

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES